

Non de l'avis
i'orange

Paris le 12^e de Juin 1661

Monsieur;

C'est un excès de v're bonte' qui vous fait prendre
tant de part a' l'affliction qui m'est survenue.
Je n'ay jamais merite' ceste faveur en vostre
aidant; mais si vous sçavez ce que nous avons
perdu, vous avouerez que nos larmes sont justes,
et que nous avons besoin de consolations aussi
cordiales que je sçay bien que sont les vostres.
Je vous en rends graces tres-humbles, et prie
Dieu de vous preserver d'avoir a' son service de
semblables offices de vos meilleurs amis. Si il vous
plaist de m'advoier de ce nombre, vous verrez de
n'avoir point failli quant j'auray matiere et
pouvoir de vous faire partifire par mes services
que je suis véritablement

ic
ma
cc
roy
ar
B
a
s
D

90.